

## SERVICES ET INITIATIVES

---

Sont admis:

- des initiatives dans le domaine écologique, social et démocratique, qui ne sont pas contraires à l'attitude des organisateurs et aux buts de l'Oekofoire
- des développements représentant un progrès en matière de technologie environnementale
- des sociétés et entreprises offrant des services en matière d'économie écologique.

Remarque:

**Tous les produits destinés à la vente doivent être accompagnés de leur description respective . Les produits doivent répondre aux critères écologiques généraux de l'Oekofoire et aux critères spécifiques au matériau.**